



LIVRET D'ACCUEIL

IME, SESSAD et PCPE GLA

de St Hilaire de Chaléons



IME



SESSAD - PCPE GLA

*Institut Médico-Éducatif (IME),
Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile (SESSAD),
Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE).*

Bienvenue

L'IME - SESSAD - PCPE GLA de Saint Hilaire de Chaléons fait partie du Territoire Sud Loire. Il accompagne des jeunes en situation de handicap depuis 1975. L'IME - SESSAD - PCPE GLA intervient auprès d'enfants domiciliés sur les communautés de communes Sud Estuaire, Pornic Agglo et Sud Retz Atlantique.

L'IME - SESSAD - PCPE GLA de Saint Hilaire de Chaléons sont des établissements et services/dispositif d'accompagnement médico-éducatif qui accompagnent des enfants de 0 à 20 ans. Les jours d'ouverture sont les suivants :

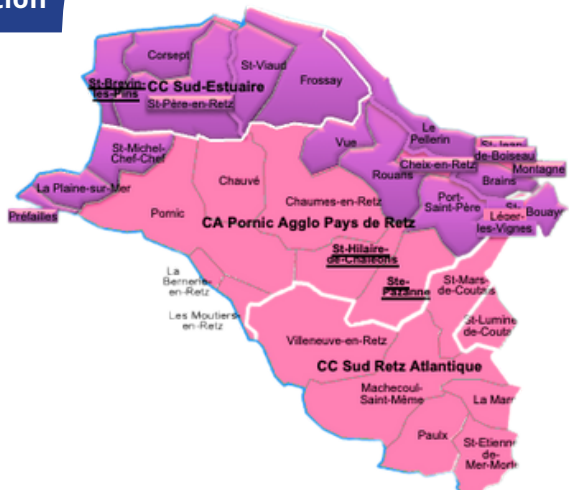
- l'IME : 204 jours par an, du lundi au vendredi et la moitié des vacances scolaires, selon les horaires suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h05 à 16h / le mercredi de 9h05 à 13h15
- le SESSAD : 200 jours par an du lundi au vendredi
- le PCPE GLA : 204 jours par an du lundi au vendredi

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 (sauf le mercredi 8h30-12h30) hors périodes de fermeture notifiées dans le calendrier d'ouverture, remis lors de l'admission et renvoyé à chaque rentrée scolaire.

L'accompagnement à différents âges



Carte du secteur d'intervention



Les membres de l'équipe IME - SESSAD - PCPE GLA :

Equipe Administrative

Responsable d'Etablissement
Chefs de service
Assistante de direction
Secrétaire
Coordinatrice de service
Assistante de service social

Equipe pédagogique

Des enseignants mis à disposition
par l'éducation nationale

Equipe éducative

AES (Accompagnants Educatifs et Sociaux)
ME (Moniteurs Educateurs)
ES (Educateurs Spécialisés)
ETS (Educateurs Techniques Spécialisés)
COSP (Chargée d'Orientation Socio-Professionnelle)
Enseignante APA (Activités Physiques Adaptées)
Coordinatrice de parcours PCPE

Equipe thérapeutique

Médecin pédopsychiatre
Infirmière
Psychologues
Orthophonistes
Psychomotriciens

Services généraux

Agent technique
Agents de services intérieurs

Prestataire Restauration

Cuisinière de Restoria

Les compétences et méthodes d'intervention :

- Les professionnels sont dans un processus continu de formation et bénéficient de temps d'analyse de pratique.
- Mise en oeuvre des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM et de la HAS.
- Prise en compte de l'évolution des connaissances dans le domaine des neurosciences.

Un dispositif d'accompagnement au long du parcours



Le **PCPE GLA** propose des observations de l'enfant dans son environnement et une évaluation de ses besoins concertée avec les partenaires afin d'offrir des réponses adaptées aux enfants inscrits sur la liste d'attente de l'IME et/ou du SESSAD, dans une visée inclusive.



Le **service ambulatoire SESSAD** accompagne chaque enfant dans sa vie sociale, scolaire et professionnelle, en individuel ou en collectif, sur les lieux de vie de l'enfant, à domicile et parfois dans les locaux du service.

Etablissement & Services de St Hilaire de Chaléons



L'**accueil de jour IME** propose un accompagnement éducatif, thérapeutique, pédagogique, pré-professionnel, et est organisé en groupes d'âges et de besoins ainsi qu'en 4 unités d'enseignements.

Permanence accueil Assistante Sociale

Informations sur les droits, services d'aides complémentaires (aide au répit, accueil temporaire, service d'aide à domicile ...) soutien pour les démarches administratives, etc.

Sur les sites des Sorinières et de Vallet, vous trouverez des possibilités d'hébergement :

Accueil Temporaire Répit

Lieu d'accueil et d'hébergement temporaire (1 semaine hors week-end) pour les jeunes porteurs de troubles du neuro développement de 8 à 19 ans – Rythmicité d'environ 6 semaines (minimum 3 accueils / an).

Accueil Séquentiel Internat

Lieu d'hébergement pour les jeunes porteurs de troubles du neuro développement de 12 à 20 ans (2 soirs consécutifs en semaine) toutes les semaines.

Accueil Temporaire Week-end et vacances

Du vendredi au dimanche (quand accueil le week-end), pour les jeunes porteurs de troubles du neuro développement de 6 à 20 ans – Rythmicité d'environ 6 semaines.

CAFS (Centres d'accueil Familiaux Spécialisés)

Il s'agit d'un accueil soirées, nuits dans une famille d'accueil en semaine, hors week-end et vacances.

Où ?

Dans les lieux de vie de votre enfant, à votre domicile ou sur site.



Quand ?

La prise en compte du rythme individuel est un facteur important dans la réussite de

l'accompagnement. Une attention particulière est accordée aux emplois du temps des enfants et aux lieux d'accompagnement. Un emploi du temps hebdomadaire des accompagnements est élaboré pour l'année scolaire et réajusté en fonction de ses besoins.

Pendant les vacances scolaires d'autres modalités d'accompagnement sont souvent proposées en dehors du planning habituel : sorties, compétitions sportives, activités ludiques, séjours, etc. De même, tout au long de l'année, des temps forts festifs rythmeront l'année scolaire.

Comment ?

Les transports

Les transports sont effectués par une société de transport partenaire, les familles ou les professionnels.

Le financement

Les accompagnements sont financés dans leur intégralité par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Sur l'IME, les repas sont pris en charge jusqu'à l'été qui suit les 20 ans du jeune adulte accueilli. Ensuite, un forfait mensuel leur sera demandé pour financer une partie des transports et repas. Il vous sera demandé une participation financière pour les sorties, activités et séjours extérieurs.

Auprès des partenaires

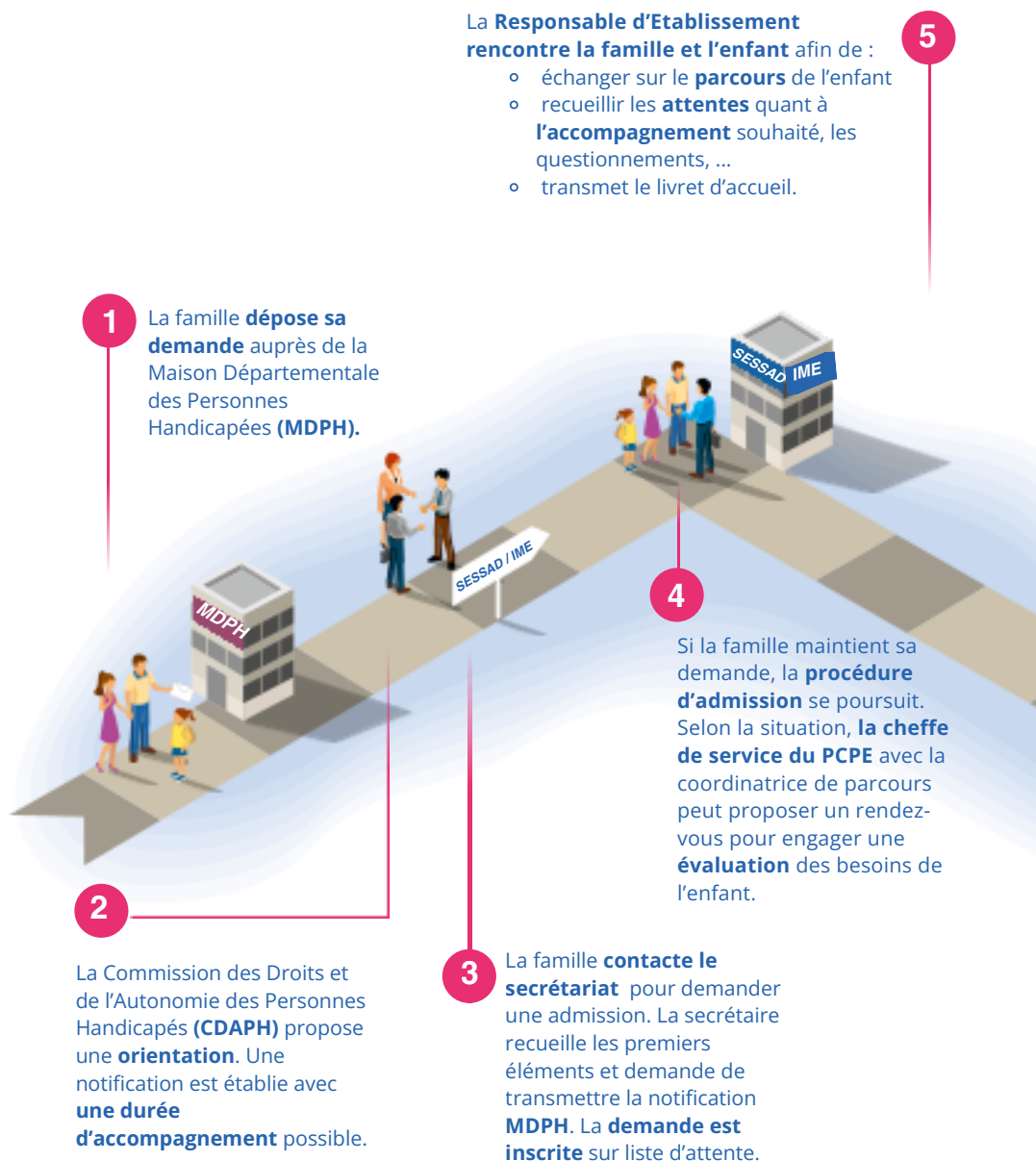
Pour prendre en compte l'ensemble des besoins de l'enfant, les professionnels échangent régulièrement avec de nombreux partenaires : écoles, services de soins, accueils périscolaires, clubs sportifs, centres de formation, praticiens libéraux, etc. Ces échanges se déroulent avec l'accord de la famille.

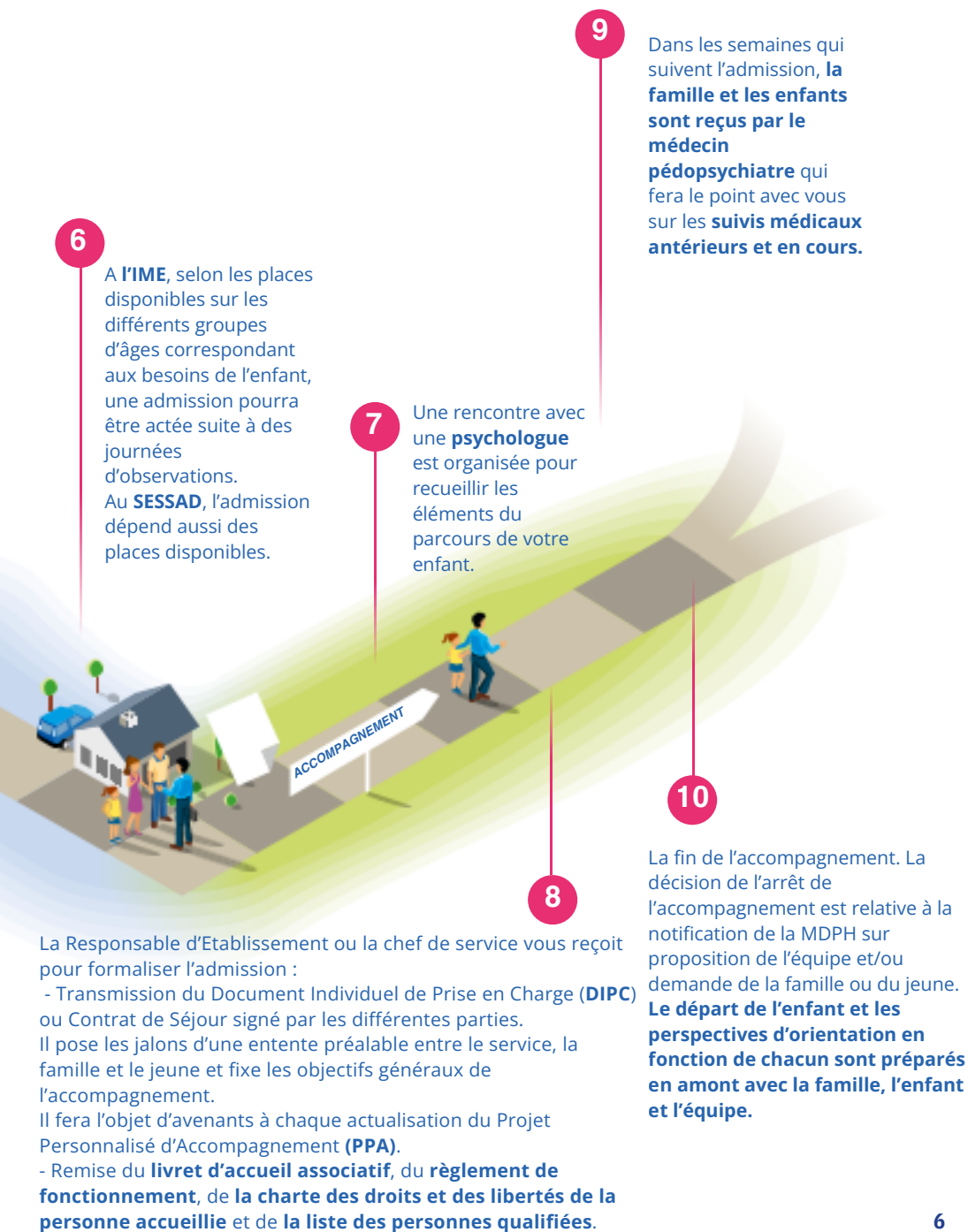
Confidentialité et respect des droits

Les informations médicales sont protégées par le secret médical et les autres informations par le secret professionnel. Le respect de la confidentialité de l'information et de l'intimité des personnes doit être garanti.

Dans le cadre de notre action partenariale, nous y sommes attentifs. Les parents peuvent avoir accès au dossier de leur enfant selon les modalités définies par la loi.

Comment se passe l'admission à l'IME et au SESSAD de Saint Hilaire de Chaleons ?





Le Parcours, les étapes clés du dispositif d'accompagnement

Observation

Observation de l'enfant dans son environnement, au sein de l'accueil de jour, évaluation de ses besoins :

- consultation des bilans antérieurs
- rencontres avec les partenaires

1



2

Évaluations

Evaluations fonctionnelles réalisées par les professionnels au besoin, dans les domaines suivants :

- sensoriel et moteur
- cognitif
- communication, interactions sociales, émotions et comportements

4 Accompagnement

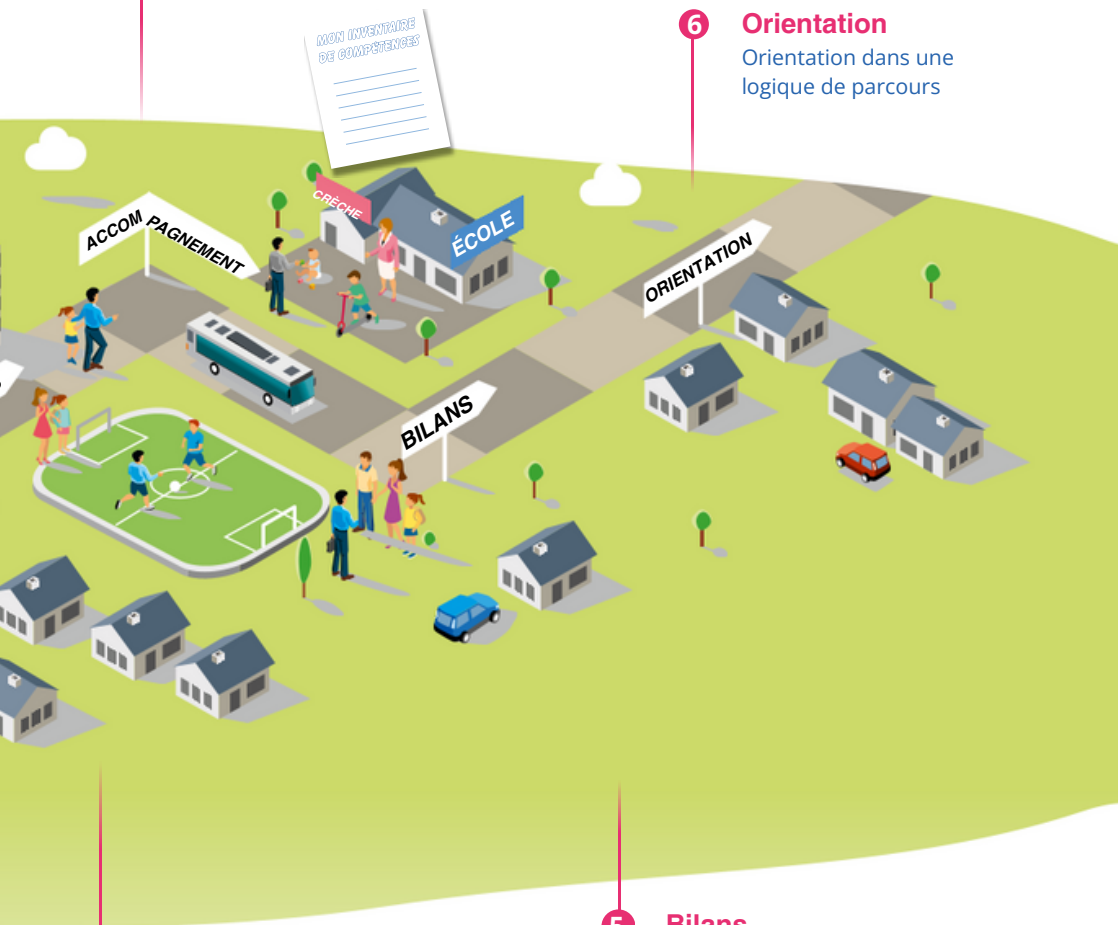
Mise en œuvre du PPA à travers l'accompagnement hebdomadaire pluridisciplinaire de l'enfant

Les parcours possibles à l'issue de notre accompagnement :

- Logement, formation ou travail en milieu ordinaire
- Travail Protégé en Entreprise adaptée ou Esat
- Hébergement ou accompagnement en structure ou service médico-social adulte

6 Orientation

Orientation dans une logique de parcours



3 Élaboration

Elaboration et formalisation du **PPA** avec l'enfant et sa famille, le référent éducatif du projet et l'ensemble des professionnels accompagnant l'enfant. Le PPA décline les modalités d'accompagnement définis pour l'année (objectifs, nature des accompagnements, rythme)

5 Bilans

Bilan partagé du **PPA** réalisé une fois par an et réflexion autour des perspectives d'accompagnement à venir

Le Conseil à la Vie Sociale



Vous êtes invités tout au long de l'accompagnement à participer à la vie de l'IME et du SESSAD de St Hilaire par le biais du **Conseil à la Vie Sociale** (conformément à l'article L311-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles) qui se réunit trois fois par an.



Le **CVS** est une instance de dialogue entre les représentants des personnes accompagnées (élus), des familles (élus), des professionnels (élus), la direction et les membres de l'association, possiblement en présence d'autres représentants ou invités. Il permet de participer concrètement à la vie de l'IME et du SESSAD en faisant des propositions d'amélioration sur l'organisation, la vie quotidienne, l'animation, les activités de l'établissement et le règlement de fonctionnement.

Notes

Contact

DIRECTRICE DE TERRITOIRE SUD

Nathalie Casale Bourgeois
n.casalebougeois@adapeila.fr

RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT

Fanny Petit
f.petit@adapeila.fr

CHEFFE DE SERVICE IME

Odile Breuillet
o.breuillet@adapeila.fr

CHEFFE DE SERVICE SESSAD-PCPE

Justine Eon
j.eon@adapeila.fr

PRESIDENTE Section Grand Lieu Pays de Retz

Véronique N'Douassi
v.ndouassi@orange.fr

En cas **d'absence de votre enfant**, vous devez informer le secrétariat dans les plus brefs délais au **02 40 31 73 73** ou par mail à l'adresse suivante :
imesessadsthilaire@adapeila.fr

IME

22 Les Barbusnières
44680 St-Hilaire-de-Chaléons

SESSAD-PCPE

11 rue Jean-François Champollion
44680 St-Hilaire-de-Chaléons